



La Tribune

Parlant de bénéfices

La Tribune

By: Luc Larochelle

Date: 2011-05-18 00:00:00

Photo: No

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3854-2013
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 13 DÉC. 2013
Pièces n°: B-0152

Jean Charest comme premier ministre du Québec, Bernard Sévigny comme maire de Sherbrooke ou ses collègues de Magog et Coaticook, tous ces élus seraient à la tête d'entreprises vendant de l'essence au lieu de vendre de l'électricité qu'on leur reprocherait d'être d'ignobles exploitants du plus pauvre jusqu'au plus aisé citoyen de la classe moyenne.

Hydro-Sherbrooke a déposé lundi soir au conseil municipal son rapport 2010: des profits de 23 M \$ avec une marge bénéficiaire de 15,7 pour cent. Au même moment à Magog, les élus recevaient le bilan financier de leur réseau d'électricité: des profits de 5,2 M \$ et une marge bénéficiaire de 23 pour cent. Légèrement mieux qu'Hydro-Coaticook, qui verse 1,9 M \$ dans les coffres municipaux avec une marge bénéficiaire de 21 pour cent.

Hydro-Québec navigue dans les mêmes eaux. Avec un profit net de 2,5 milliards - et des redevances de 1,9 milliard au gouvernement correspondant à 75 pour cent de ses bénéfices -, la société d'État a affiché en 2010 une marge bénéficiaire globale de l'ordre de 20 pour cent. Celle-ci fluctue énormément d'une division à l'autre. Hydro-Québec Production, qui produit l'électricité pour le marché québécois et commercialise ses surplus sur les marchés extérieurs est la filiale la plus lucrative avec un rendement de 25 pour cent.

Cette marge chute à 14 pour cent pour Hydro-Québec Distribution, filiale gérant les infrastructures par lesquelles transite l'énergie vers les postes d'alimentation locaux ou les lignes d'exportation.

Quant à Hydro-Québec Distribution, la filiale s'apparentant le plus aux réseaux municipaux précédemment nommés puisqu'ils ne produisent qu'une fraction de l'énergie vendue à leur clientèle, la rentabilité n'est que de 4 pour cent. C'est bien mince par rapport aux rendements d'Hydro-Sherbrooke, Hydro-Magog et Hydro-Coaticook. Mais la clientèle n'est pas la même non plus.

Le portrait serait différent si Hydro-Québec ne comptabilisait pour le service de distribution que ses abonnés de Montréal. Or, c'est un portrait provincial. Il en coûte beaucoup plus cher pour alimenter en électricité tous les milieux ruraux et les régions éloignées du Québec que de desservir des territoires densément peuplés et peu étendus comme ceux de nos réseaux municipaux régionaux.

Cela fait tout de même de nous des magnats de l'électricité retirant des profits faramineux à titre d'actionnaires de sociétés publiques, des rendements supérieurs à ce que les monarques du pétrole réussissent à livrer comme dividendes à leurs actionnaires malgré les entourloupettes prouvées et celles présumées pour contrôler les prix à la pompe.

Selon les chiffres rapportés plus tôt cette semaine par les médias nationaux, la marge bénéficiaire moyenne que les pétrolières défendent devant le comité parlementaire que le gouvernement Harper met en place à Ottawa oscille autour de 10 pour cent. Malgré les prix qui nous exaspèrent au moment de faire le plein.

La comparaison est boiteuse, je sais. Je ne la soulève pas pour défendre les pratiques tarifaires des pétrolières, juste pour tempérer momentanément votre colère et doser vos attentes face au réel pouvoir des autorités fédérales d'instaurer des mesures réglementaires afin de prévenir les abus. Voir si le gouvernement Harper va soudainement devenir le shérif qui pourchassera sans ménagement les pétrolières...

"Compte tenu du type de produit et du volume des ventes, l'industrie pétrolière devrait être comparée à d'autres secteurs de masse comme le commerce au détail", suggère plutôt comme parallèle l'économiste Luc Savard, de l'Université de Sherbrooke.

"Dans ce secteur où la concurrence s'exerce réellement et de manière féroce, les entreprises misent sur les volumes et ciblent davantage des marges bénéficiaires variant entre 5 et 10 pour cent. Cela soulève certaines questions pour les parlementaires", croit M. Savard.

Ce dernier observe cependant le retour à une certaine discipline depuis que les pétrolières ont été convoquées à Ottawa.

"Les pétrolières se savent sous haute surveillance. Les prix bondissent en flèche, sans raison apparente, mais pour une période de seulement deux ou trois jours. La distorsion n'apparaît pas de manière évidente en superposant les graphiques à long terme des prix à la pompe et du prix du brut. Il ne sera pas aisé de prouver qu'il y a abus des consommateurs", nuance l'économiste.

Alors, rêvons toujours.

Comme il sera libérateur d'ici cinq, dix ou vingt ans, de brancher nos voitures. Les pétrolières auront des millions d'autres consommateurs à prendre dans leurs manigances pendant que nous, Sherbrookoïses et Québécoïses, encaisserons plus de dividendes.

Publi© news-20110518-TB-0008

Ce certificat est ©mis à Yves Duchesne des fins de visualisation personnelle et temporaire.

End Date: 2013-12-11

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



EUREKA.CC